

Gens de la basse côte nord

« domaine presque mystérieux », est très souvent mal comprise par « les citadins de l'ouest » (1).

L'été, le soleil se lève vers trois heures du matin et il se couche vers neuf heures du soir. Beaucoup vont à la chasse ou à la pêche, et en reviennent, avant l'heure du petit déjeuner. Au printemps, on peut voir des icebergs « flâner » le long de la côte. La verdure est presque inexistante : de la roche, encore de la roche, toujours de la roche. Des villages de pêcheurs sont nichés un peu partout, au fond des baies, mais il n'y a pour ainsi dire pas de chemins. La température est nettement plus basse que dans la région du Saint-Laurent et le vent souffle le plus souvent avec une grande violence.

Anglophones dans la proportion des deux tiers, les habitants parlent anglais

avec un accent très particulier. Quant aux francophones, ils parlent une langue riche en expressions locales. A la saison froide, tous s'adonnent à la chasse et à la pêche, transportent du bois ou de l'eau, vont se rendre visite d'un village à l'autre. Mais les déplacements ne se font plus en traîneau à chiens : le nom de M. Bombardier, constructeur de motos-neige, est ici mieux connu, dit-on, que celui du premier ministre du Canada. La moto-neige fait fonction d'auto, d'autobus, d'ambulance, de tracteur, d'auto de course. Des motos-neige attelées servent, de temps à autre, à déplacer une maison.

En l'absence de routes, le bateau et l'avion sont les seuls moyens de transport. Le *Fort Mingan* quitte le port de Sept-Iles une fois par semaine pour desservir presque tous les petits ports. Une grande banque de Toronto a même installé à son bord une « succursale » qui ouvre à chaque escale pendant la durée de l'escale, parfois en pleine nuit. Quant aux petits

avions, à roues ou à flotteurs, ils font la navette trois fois par semaine si le temps le permet. Au début du gel et pendant le dégel, tout transport par mer ou par air est cependant impraticable. Sur le plan médical, un petit hôpital très moderne et un service d'urgence par hélicoptère répondent aux exigences des cas graves.

Bien que la basse côte nord connaisse quelques-unes des commodités de la vie moderne, ses habitants ont conscience d'avoir une vie quotidienne peu différente de ce qu'elle a toujours été dans les parages du Labrador. Avec les Canadiens qui travaillent dans les mines et sur les chantiers du Nord, ils sont de ceux, peu nombreux, qui luttent contre l'isolement. ■

1. Les habitants de la basse côte nord du golfe du Saint-Laurent peuvent légitimement considérer comme situé à l'ouest le territoire canadien tout entier, à l'exception de l'île de Terre-Neuve et de la côte orientale du Labrador. Partout ailleurs, c'est la frontière entre l'Ontario et le Manitoba qui sert ordinairement de ligne de partage entre l'est et l'ouest du Canada.

Timbres olympiques



Les Jeux olympiques d'été se tiendront à Montréal en juillet 1976. Dans le but de participer à leur financement en même temps que pour commémorer l'événement, l'administration canadienne des postes a décidé d'émettre plusieurs séries de timbres (1).

Deux séries de quatre timbres chacune ont été émises en mars et en septembre 1974. Ce sont des timbres commémoratifs destinés aux philatélistes. Ils célèbrent les activités physiques de plein air et les sports d'hiver. Grâce à la nouvelle technique de gravure de l'image cachée, ou fugace, lorsqu'on les tient obliquement à la lumière on peut voir apparaître le symbole des Jeux 1976. La recette provenant de ces timbres est destinée au Comité d'organisation des Jeux olympiques.

Une autre série de trois timbres, dits

1. La participation directe du gouvernement fédéral au financement des Jeux comprend en outre l'émission de pièces commémoratives.

*Financer
les Jeux
en
les célébrant*



**Jeux
olympiques**

« timbres Jeux olympiques », a été émise en avril 1974. Ce sont des timbres à surtaxe de 8 + 2 cents, 10 + 5 cents et 15 + 5 cents. Les postes canadiennes utilisent pour la première fois la surtaxe. Lorsque les timbres sont vendus à un guichet postal ordinaire, le montant de la surtaxe est versé aux Jeux olympiques, les valeurs de 8, 10 et 15 cents correspondant aux tarifs d'affranchissement à l'intérieur du pays, à destination des États-Unis et vers les autres pays (poste aérienne). Lorsqu'ils sont vendus par le service philatélique des postes, la recette dans sa totalité, surtaxe comprise, est consi-

dérée comme recette philatélique et versée au Comité d'organisation des Jeux. Les trois timbres représentent, en gros plan, les cinq anneaux olympiques entrelacés surmontés de la lettre m. Les anneaux évoquent l'esprit olympique de fraternité universelle. La lettre m fait songer aux trois degrés du podium et à Montréal. Les fonds — bronze, or, argent — rappellent les médailles qui récompensent les vainqueurs. Une réplique de ces vignettes, en bronze, en argent et en or, a été mise en vente l'été dernier. Quatre autres émissions de timbres olympiques sont prévues d'ici à 1976. ■